

Protection et valorisation des lacs

Une centaine d'acteurs régionaux établissent les priorités

À l'issue de la Table de concertation sur les lacs des Laurentides (TCLL), qui se tenait les 17 et 18 octobre, la centaine de participants présents ont convenu des priorités d'intervention pour favoriser une meilleure protection des milieux lacustres de la région.

Une centaine d'élus et de gestionnaires municipaux, d'experts et les représentants de dix regroupements de lacs des Laurentides ont participé aux activités coordonnées par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) lors de cette 7e rencontre de la TCLL. Ils ont assisté à une présentation du Plan d'intervention gouvernemental sur les cyanobactéries, puis à celle du Guide d'élaboration d'un plan directeur de bassin versant de lacs par les représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le CRE Laurentides et l'organisme Abrinord ont rappelé, quant à eux, l'importance des plans directeurs de l'eau et présenté le sommaire des activités de Bleu Laurentides 2007.

Des interventions prioritaires

Lors des ateliers destinés à identifier les principales problématiques de même que les solutions pour favoriser une meilleure protection des lacs, les participants ont formalisé un certain nombre de priorités d'orientation et d'intervention. Celles-ci incluent notamment la nécessité de doter chaque municipalité d'un plan d'action sur la protection des lacs et cours d'eau et d'uniformiser la protection des bandes riveraines de dix mètres. Ils ont également formulé leurs attentes envers les instances gouvernementales, leur demandant de

clarifier la nature et la portée des pouvoirs et des responsabilités des autorités municipales, de soustraire ces dernières du fardeau de la preuve en ce qui concerne la conformité des installations sanitaires isolées et, finalement, de fournir un soutien financier à un futur regroupement d'associations à l'échelle régionale.

Un modèle, rien de moins

Inspirés par le leadership qu'assument les cinq MRC membres de Bleu Laurentides, qui vient encadrer l'action municipale et renforcer la mobilisation de tous les acteurs, les membres de la Table ont adopté une résolution visant à faire de la région des Laurentides un modèle de référence en termes de protection et de valorisation de ses milieux lacustres. Une orientation que la Conférence Régionale des Élus a intégrée à son plan stratégique qu'elle a récemment adopté.

Afin de souligner l'excellent travail des participants au programme de Soutien technique en 2006 et 2007, des prix « huard » ont été décernés, lors de la rencontre, à onze municipalités dont celles de Labelle, de Sainte-Agathe-des-Monts, de Val-des-Lacs, de Mont-Tremblant, de La Conception et de Harrington.

